



COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal :

- ✓ Approuve le procès-verbal de la réunion du 15 Mai 2017.
- ✓ Décide de signer une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le Syndicat d'Energies de l'Ardèche pour l'enfouissement des réseaux électriques, de téléphonie et d'éclairage public au hameau de Villebrion. Un emprunt de 100 000 € va être réalisé pour financer ces travaux dont le montant total s'élève à 250 000 € y compris l'amélioration du réseau d'eaux pluviales. Le solde sera réglé par autofinancement et par subventions. L'assainissement collectif de l'ordre de 500 000 € est pris en charge par la Communauté de communes Val'Eyrieux.
- ✓ Décide d'engager des démarches pour élargir 4 virages dangereux sur la route de Chaussinand et sollicite la commune de Mariac pour l'élargissement du virage situé au-dessus de l'entreprise Chomarat.
- ✓ Crée une Zone d'Aménagement Différé sur les deux parcelles de l'ancien presbytère.
- ✓ Donne un avis favorable pour les nouvelles règles de compensation des cotisations foncières des entreprises, avec la Communauté de communes Val'Eyrieux, ce qui se traduira à terme par une perte de financement pour Accons de 2 600 €.
- ✓ N'est pas favorable au transfert de compétence de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche.
- ✓ Autorise Madame le Maire à prendre des arrêtés pour les panneaux de circulation installés aux Genêts, à Brolles et au chef-lieu.
- ✓ Fait part de son vif désaccord avec la cotisation 2017 réclamée par l'école « Ardèche Musique et Danse » **soit 2 494 € pour 2 élèves** inscrits (en 2002, date de l'adhésion de la commune, la cotisation était de 40 € par élève soit une hausse de 3000 %) et compte tenu de ce montant exorbitant demande le retrait de la commune de cette structure.
- ✓ Décide d'attribuer les mêmes subventions qu'en 2016 pour un montant total de 1050 € à savoir :
 - * Paroisse d'Accons (chauffage de l'église) : 100 €
 - * Société de chasse : 150 €
 - * Sapeurs-pompiers du Cheylard : 200 €
 - * F.N.A.T.H. : 100 €
 - * Ouverture de l'église : 250 €
 - * Combattants A.T.M. : 100 €
 - * Les Colombes de l'Espoir : 150 €.

Prochaine réunion : **Mardi 21 Novembre 2017 à 20 heures**